

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 1^{er} juillet 2016 N°1497

Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique,

annoncera le lancement du premier contrat d'assurance-vie « capital-investissement » en application de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015

et mettra en perspective ce nouveau produit avec les actions du Gouvernement en faveur de la mobilisation de l'épargne des Français au service du financement des entreprises.

Mardi 5 juillet 2016 10H00

139, rue de Bercy - 75012 Paris Hôtel des Ministres

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a modifié l'encadrement de l'assurance-vie afin de permettre la création de produits dédiés au capital-investissement. Désormais, les assureurs-vie pourront proposer des unités de compte correspondant à des parts de fonds de capital-investissement. Le paiement au rachat ou au décès sera effectué en titres. Cette mesure permet de contribuer à faire en sorte que l'assurance-vie, investie aujourd'hui en grande partie en obligations des Etats, contribue davantage au financement en fonds propres des entreprises.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

